

AVIS D'EXAMEN

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département de la Côte d'Or, organise,

L'examen professionnel d'Attaché territorial principal de conservation du patrimoine (avancement de grade), session 2020

L'épreuve d'admissibilité de l'examen se déroulera à partir du 14 mai 2020.

Les inscriptions peuvent être réalisées sur Internet : www.cdg21.fr, rubrique pré inscription **du 14 janvier 2020 au 19 février 2020**, minuit. Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter avec les pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au Service Concours du Centre de Gestion de la Côte d'Or, au plus tard à la date de limite de dépôt des dossiers, **soit le 27 février 2020** (le cachet de la poste faisant foi). Faute d'envoi du dossier imprimé dans ces délais, la pré-inscription en ligne sera annulée.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est ainsi fixée au **27 février 2020**. Ils devront être postés au Centre de Gestion de la Côte d'Or (*adresse ci-dessous*), au plus tard à cette date, le cachet de la poste faisant foi ou déposés à l'accueil du Centre de Gestion de Côte d'Or, **17H00** dernier délai.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions d'accès à cet examen, pourront être obtenus sur simple demande écrite adressée à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Côte d'Or. Toutefois une brochure contenant l'ensemble des informations relatives à cet examen est en ligne sur notre site Internet.

Adresse du Centre de Gestion de la Côte d'Or :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Côte d'Or
Service Concours
16/18 rue Nodot – CS 70566 – 21005 DIJON Cedex